

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE

Quotidien Republicain du soir

REDACTION & ADMINISTRATION

16, rue Drouot (Paris 9^e). — Téléph. : CENTRAL 69-70

DIRECTEUR

142, rue Montmartre (Paris 2^e). — Téléph. : CENTRAL 80-62

Miguel ALMEREYDA

Le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.

Le Succès de l'Emprunt

Quoiqu'on ne connaisse pas encore le montant global des souscriptions à notre Emprunt National 5 0/0, on sait déjà que son succès a été complet, en ce sens que tous les Français se sont empressés d'apporter au pays tout l'argent dont ils pouvaient disposer sans mettre en péril leurs moyens d'existence et la marche de leurs affaires.

La nécessité de conserver un certain fonds de roulement limitait strictement les possibilités de souscription, c'est un fait dont il faut se rendre compte pour apprécier l'enthousiasme du public à participer, par ses versements, à la Défense nationale.

Au moment de l'ouverture des souscriptions, le 20 novembre, il existait environ 44 milliards 250 millions de billets de la Banque de France en circulation, et 3 milliards et demi d'or et d'argent monnayés (non compris l'encaisse métallique de la Banque) : soit au plus 18 milliards de francs en billets et numéraire.

Mais il s'en fallait de beaucoup que ce total fût disponible ; on doit en retrancher :

- 1° L'argent français exporté à l'étranger sous forme de paiements ou de dépôts ;
- 2° Le fonds de roulement nécessaire aux banques, aux entreprises industrielles ou commerciales, fonds de roulement dont l'importance, en dépit du ralentissement des affaires, est d'autant plus grande que toutes les transactions se traitent au comptant ;
- 3° Les sommes conservées en vue de paiements à effectuer (coupons, annuités, remboursements, loyers, etc...) ;
- 4° Les bénéfices des Sociétés anonymes, dont les Administrateurs n'ont pas le droit de disposer sans autorisation de l'Assemblée des actionnaires ;
- 5° Les réserves faites par tous ceux qui, actuellement privés de tout ou partie de leurs revenus, sont obligés de vivre sur leur capital ou leurs économies (familles dont le chef ou les soutiens sont mobilisés, rentiers qui ne touchent pas leurs rentes, propriétaires qui n'encaissent pas leurs loyers, artistes qui ne trouvent pas d'acquéreurs pour leurs œuvres, artisans et employés réduits au chômage, etc.).

Et j'en passe. Il n'était donc pas exagéré de dire que, dans ces conditions, les deux catégories de capitaux français existants ne pouvaient participer entièrement à l'emprunt et de fixer à un maximum de 6 milliards de francs en numéraire l'effort permis à notre patriotisme.

Pouvait-on obtenir davantage ? Assurément oui, et cela par des moyens normaux, sans subterfuge ni contrainte.

Je n'entends pas faire aujourd'hui la critique des conceptions financières de M. Ribot ; il y a toutefois deux observations que je veux rappeler, car je les ai formulées ici avant la conclusion de l'emprunt, et je crois regrettable qu'il n'en ait pas été tenu compte.

Pour persuader le public de souscrire avec toutes ses disponibilités, M. Ribot a fait savoir que les souscripteurs qui auraient besoin d'argent liquide par la suite en trouveraient à la Banque de France, celle-ci devant prêter sur les titres de rente 5 0/0 jusqu'à concurrence des trois quarts de leur montant.

C'est parfait. Mais la Banque prête à 6 0/0, tandis que la Rente nouvelle ne rapporte que 5,73 0/0 ; l'emprunteur subira donc une perte de revenu de plus de 1/4 0/0 sur la somme empruntée, ce qui incitera les porteurs de Rente à vendre leurs titres plutôt que d'avoir recours à la Banque de France. Pourquoi ne pas fixer à 5,75 0/0, jusqu'à la fin des hostilités au moins, le taux des avances de la Banque sur les titres du dernier emprunt ?

La seconde observation porte sur l'augmentation des souscriptions que l'on aurait obtenue si la Banque de France avait abaissé à 4 1/2 ou 5 0/0 le taux des prêts sur titres dont le montant aurait été consacré à l'emprunt. M. Ribot dit à ce sujet, dans son discours de jeudi dernier à la Chambre :

« Si la Banque avait prêté à un taux inférieur à l'intérêt de l'emprunt, il y aurait eu quelques milliards de plus, mais alors la spéculation serait intervenue... »

terait à engager sa fortune mobilière et sa garantie personnelle pour donner des armes à la France elle donc si méprisable ? Quelques milliards de plus, déclare négligemment M. Ribot. Je dis, moi, quinze milliards de plus, et je suis convaincu que ce chiffre formidable aurait été dépassé.

Nombre de gens trouveront, comme moi, que le gouvernement n'avait pas le droit de dédaigner un tel résultat matériel et moral.

Les procédés de M. Berthoulat

Notre excellent collaborateur et ami Jean Longuet, député de la Seine, veut bien nous communiquer la lettre suivante qu'il adresse à M. Berthoulat, directeur de la Liberté :

Monsieur, A la différence du Temps et des Débats — et de tous nos confrères sérieux — à peu près seul dans la presse parisienne, vous croyez devoir reprendre contre moi l'argument méprisable et ridicule des socialistes dévoyés, et qui consiste, non à discuter mes paroles ou mes écrits, mais à m'opposer mes ancêtres. Il s'agit de mon grand-père maternel Karl Marx, grand philosophe socialiste né à Trèves (que vous réclamez pourtant comme français avec toute la rive gauche du Rhin) ville qui, deux ans avant sa naissance, était le chef-lieu du département français du Mont-Tonnerre. Marx n'en était pas moins incontestablement un socialiste allemand, et un socialiste allemand, qui, en 1870-71, prit avec dégoût le parti de la France et avec ses amis et disciples Bebel et Liebknecht, reçut pour cela les félicitations chaleureuses et les remerciements de Gambetta — outragé lui aussi par vos amis de l'Action Française.

Pour contester mon patriotisme, vous croyez devoir mettre en cause et m'opposer mon vénéral et regretté ami Edouard Vaillant. Laissez-moi, à cet égard, vous rappeler qu'au moment de la marche de von Klueck sur Paris, dans la semaine tragique de fin août et commencement de septembre, je fus avec lui un des plus ardents partisans de la défense de Paris, que nous de vos amis voulions faire déclarer ville ouverte, — conformément à un patriotisme de la propriété bâtie », disait quelqu'un qui les connaissait bien.

Ensuite, toujours avec Vaillant, je fus un des députés de la Seine qui ne quittai pas un moment la capitale menacée — nous n'étions pas nombreux. Et je sais nombre de vos amis, voire de vos collaborateurs, qui gagnèrent alors Bordeaux. Je n'espère pas que vous publierez cette lettre. Ce serait cependant d'une élémentaire loyauté.

JEAN LONGUET, Député de la Seine.

Le colis gratuit pour le front

Cet après-midi la Chambre ratifiera la proposition Amal, permettant aux familles de faire par la poste, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, un colis gratuit du poids d'un kilogramme.

Le Sénat se saisira ensuite de la proposition et l'adoptera sans doute sans modification.

Rappelons que depuis le mois de mars, grâce à l'initiative de MM. Paul Mounier, Victor Dubiez et Georges Poyrot, un grand nombre de nos soldats peuvent recevoir mensuellement un colis gratuit.

Billets Rouges

On annonce la mort de l'archevêque de Rouen, M. Fuzet. Quelques semaines avant, c'était M. Léon Harmel qui rendait son âme. Catholiques fervents l'un et l'autre, M. Fuzet et M. Léon Harmel appartenaient à ce petit groupe de chrétiens sincères, vraiment animés de l'esprit évangélique et fidèles aux enseignements du Christ qui essayèrent, dans leurs écrits et dans leurs actes, de vaincre le catholicisme et la dévotion au peuple.

Il s'échouèrent l'un et l'autre, Léon Harmel fut le docteur de voir, dans ses vieux jours, les principes sociaux qui avaient été la lumière de sa vie et la règle de tous ses actes, condamné implicitement par la plus haute autorité de l'Eglise. Et M. Fuzet, en devenant archevêque, enregistrant l'échec de toutes ses tentatives conciliatrices : comme elle allait aux gros patrons, la faveur du Vatican allait aux ennemis de la République, et le rêve d'une démocratie chrétienne s'écroutait en même temps que la chimère d'une Eglise libérale.

LA GUERRE

Communiqués Officiels

Communiqué de 3 heures

La canonnade s'est ralentie sensiblement au cours de la nuit. En Artois, au nord-ouest de la cote 140, les Allemands ont fait exploser en avant de nos tranchées une mine qui n'a causé aucun dégât. Nous avons occupé le bord de l'entonnoir. Entre la Somme et l'Aisne, quelques combats de patrouille. Dans la région de Lihons, une patrouille ennemie prise sous notre feu s'est enfuie, laissant entre nos mains quelques blessés. Sur le plateau de Sainte-Léocade, au sud de Moulin-sous-Touvent, nos canons de tranchée ont démolé un poste allemand. En Lorraine, quelques tirs heureux de notre artillerie sur Aboncourt et Blamont où des mouvements de troupes étaient signalés.

Communiqué anglais

Londres, 21 décembre. — Communiqué du front occidental britannique du 20 décembre, 21 heures : Aujourd'hui, nous avons canonné plusieurs parties des tranchées allemandes en face des secteurs central et méridional de notre ligne. Cet après-midi, l'artillerie allemande a bombardé avec violence Ypres et Saint-Jean ; elle s'est également montrée active au cours de la journée contre notre front et nos tranchées de soutien au sud-est d'Ypres. Nous avons riposté en canonnant les tranchées avancées des Allemands, ainsi que Zoonsbake, Zandvoorde, Gheluvelt et Tembrilien. Ce matin de bonne heure, près des carrières au nord-ouest de Hullich, les Allemands ont attaqué nos tranchées à coups de grenades. Nous avons repoussé leur attaque. Les aviateurs allemands ont manifesté hier une grande activité, s'efforçant d'empêcher les reconnaissances de nos avions. Ils n'y ont pas réussi. Au cours de la journée, il y a eu 43 combats aériens. Nous avons abattu deux avions ennemis que nous avons fait tomber en arrière des lignes allemandes, visiblement avec des avaries sérieuses. Un de nos avions manque. (Havas.)

En Bulgarie

Les socialistes demandent la démobilisation de l'armée. Thessalonique, 21 décembre. — Suivant la Gazette de Voss, les socialistes bulgares considèrent que la Macédoine est détrempée et l'armée serbe battue, ont décidé de demander au Socratie la démobilisation partielle de l'armée. (L'Information.)

L'Effort anglais

La tâche de M. Lloyd George. Du Daily Chronicle : Les reports de travail, que M. Lloyd George a pu éviter pour son département des munitions fait honneur à son ministre et à ses subordonnés ; il est des plus encourageants pour l'avenir de la nation dans cette guerre.

La neutralité grecque sera-t-elle violée par les Boches ?

La réponse officielle. Londres, 21 décembre. — D'Athènes au Morning Post : Urban Gohier a tous les loups. Attiré comme les vautours par le charognage, par les scandales des marchés de la guerre, scandales qu'il aurait ignorés s'ils n'avaient pas été dénoncés par un de ces députés qu'il méprise tant et plus, Gohier se vante et se prévante dans cette ignominie.

Gohier

Mais il sait que son avis personnel importe peu et que son opinion n'intéresse personne. Quel cas, en effet, pourrait-on faire des propos tenus par un gaillard qui insulta l'armée et ses chefs et veut maintenant se faire le pourvoyeur des pelotons d'exécution ?

Alors Gohier a trouvé le joint que voici. Pour donner du poids à ses élocutions, décriées par la rancune et la haine, il les prête au peuple, au pays. « Le pays a répondu... Mais il vent... »

Toujours la Calotte germanophile

Partout, la calotte est contre la France. Les manifestations germanophiles et francophobes des frocavés de tous pays ne se comptent plus. Un jour c'est en Italie. Le lendemain dans l'Amérique du Sud. Cette fois, c'est en Espagne.

Dans de nombreuses églises de la province de Madrid, des moines fanatiques, dignes fils de Saint-Dominique ou d'Ignace de Loyola, dominicains sanguinaires ou jésuites cruels, ont, au haut des chaires d'où ne devraient tomber que les paroles d'amour, attaqué violemment la France et glorifié cette brute abominable qu'est le Kaiser.

Mieux : ces hommes de Dieu, ces exploitateurs du Christ ont tenté, par leurs anathèmes sectaires exaspérés, de sou-

A Monastir

Incident bulgare-américain. Londres, 21 décembre. — On télégraphie de Salonique au Times : Seules des forces bulgares occupent maintenant Monastir, elles sont commandées par des officiers et comprennent une troupe de cavalerie considérable. Le consul américain de Salonique a été spécialement avisé par le docteur Stewart que le 9 décembre les autorités bulgares de cette ville avaient demandé à la Croix Rouge américaine de leur remettre contre un prix élevé la farine de laquelle possédait. Un refus leur ayant été opposé, les Bulgares menacèrent de s'emparer par la force des provisions de farine. Le docteur Forbes fit alors hisser le drapeau des Etats-Unis au-dessus des entrées de l'hôpital.

Le lendemain une escouade de soldats bulgares commandée par un officier américain des Américains de les laisser entrer à l'hôpital et sur un refus, l'officier bulgare s'écria en montrant le drapeau : « Je connais ce chiffon bon à effrayer seulement les Mexicains. Il ordonna à ces soldats de déchirer le drapeau et d'envahir l'hôpital. Les soldats obéirent, saisirent M. Forbes qui essaya de résister tandis que l'officier le frappait à coups de plat de sabre. Les soldats réquisitionnèrent ensuite la farine et la placèrent sous le drapeau. L'officier partit laissant des sentinelles à toutes les entrées de l'hôpital.

Le docteur Forbes demanda la permission de partir pour la Grèce ce qui lui fut refusé. L'incident a été porté à la connaissance du gouvernement américain. Comme excuse les Bulgares objectent qu'en arrivant à Monastir, ils étaient tellement à court de pain que la ration quotidienne des soldats était réduite à un demi pain.

Le Général Niver et le Service de Santé

Nous n'apprenons à personne — et à l'ennemi moins qu'à personne — que l'hiver a considérablement augmenté, sur notre front, les difficultés de ravitaillement et d'évacuation des blessés. Sur certains points du front, les routes et la plaine ne sont plus que d'immenses marécages où s'embourbent, derrière chaque des deux armées en présence, les convois de toutes sortes.

L'hiver, d'ailleurs, est également redoutable pour tous. Ce que nous subissons, les autres le subissent aussi, avec cette aggravation qu'ils sont campés sur un sol étranger, ne trouvant, derrière leurs lignes, que des populations hostiles. Il ne faut donc pas s'alarmer si nous savons que les souffrances et les fatigues des nôtres s'accroissent au contact des avant-gardes du général Niver.

Seulement, on aimerait savoir que tout est bien au point pour parer aux attaques perfides de ces nouvelles légions. La pluie, le froid déceiment plus une armée qu'une défaite. C'est une lutte de tous les jours, de tous les instants, qu'il faut mener contre le froid, l'humidité, la fatigue.

Pour cette lutte, sommes-nous prêts ? Nous sommes navrés de le dire ; mais, c'est la seule façon de provoquer le remède nécessaire : prêts, nous ne le sommes pas assez.

Certes, on a distribué aux soldats les vêtements chauds, les chaussures solides qu'ils n'avaient pas au début de l'hiver dernier. L'Intendance — il convient de l'en louer — a fait des merveilles. Mais de divers côtés, on nous signale des déficiences dans le Service de santé. Même quand on ne se bat pas, il y a des malades (beaucoup de liévreux) et y a des blessés.

En bien des endroits, les voitures-ambulances ne peuvent plus approcher des lignes. Si même elles pouvaient y parvenir, elles risqueraient fort, au retour, de verser dans un trou d'obus masqué par l'uniforme lac de boue, avec leur précieux chargement. On a tenté d'assurer l'évacuation avec des voitures attelées de quatre chevaux, pour amener quatre malades ou blessés. Il faut y renoncer, les ambulances s'embourbent quand même.

Il faut donc que les brancardiers, de la boue jusqu'à mi-corps, portent pendant des kilomètres, le brancard à bout de bras, le soldat qu'ils évacuent. On juge de ce que ce travail peut être à la fois exténuant pour ceux qui le font et dangereux pour les blessés.

Nous mettons plus d'une heure pour faire ainsi un kilomètre, nous écrivons des brancardiers. Une heure par kilomètre, et il en faut faire trois, quatre souvent ! Quatre heures dans le froid, sous la pluie — quelquefois aussi sous la mitraille... Le remède ?

Nous faisons ces choses si nous ne pensions pas qu'il est d'un extrême simplisme, à portée de la main. Dans les expositions diverses le Service de santé s'est montré plein d'initiative. Nos lecteurs ne sont pas sans se souvenir que les journaux ont publié, avec force photographies, des descriptions d'appareils infiniment plus pratiques que les brancards, surtout pour passer dans les boyaux étroits.

Il y avait des appareils portés par des chevaux ou des ânes, des sortes de chaises-brouettes, pour les blessés non couchés qui ne peuvent cependant pas marcher, de grands sacs enveloppant et protégeant les blessés couchés, d'un maniement très facile, et qui se portaient sur l'épaule. Seulement, on n'a vu que des merveilles dans les illustrations. En première ligne, on n'en rencontre pas.

Nous ne récrimons pas ; nous n'accusons personne. Mais nous voulons — et nous y tiendrons la main — que la solennelle introuvable d'un bureaucrate caduque n'ajoute pas aux misères de nos braves. Mieux vaut se procurer ce qui manque au Service de santé pour assurer sa tâche que de laisser croître, au champ de gloire qui est aussi, hélas ! une mare de boue, la forêt émuante des petites croix de bois.

J. G.

Histoire vraie

Des gens qui furent étourdis, ce sont les employés de la gare de C... dans les H... quand ils virent descendre d'un train trois cent-trente blessés ! C'est à cinq kilomètres de la gare. Mais ce ne serait encore rien, s'il y avait eu à C... un hôpital, ou même un médecin, ou même un infirmier. Mais il n'y avait rien, rien, rien. Il y a bien un maire et un adjoint. Mais que pouvaient-ils faire ? Le maire a une jambe de bois, et l'adjoint est paralysique.

Finalement, en réunissant des autos et des charrettes à bœufs, on put installer les blessés dans les différents hôtels. Enfin, grâce à l'ingéniosité de Mme du Gast, qui se trouvait là, malades et blessés étaient pansés quand, quatre jours après, le médecin militaire arriva avec des infirmiers et du matériel.

Les Socialistes et la Guerre

Avant le Congrès de Noël. Réunie en congrès départemental le 19 décembre, sous la présidence de Sixte-Quenin, député des Bouches-du-Rhône, la Fédération socialiste de Seine-et-Marne a adressé l'hommage de sa profonde admiration aux victimes de la guerre, depuis la première, Jaurès, jusqu'à celle de la veille, Vaillant.

Elle a décidé l'envoi d'une délégation aux obsèques de ce dernier. Par 81 manants contre 5, qui réclamaient la reprise des rapports internationaux, elle a voté une résolution approuvant l'attitude du Parti socialiste au cours de ces dix-sept mois de guerre et la continuation des hostilités tant que les buts indiqués par M. Renaudat à la tribune de la Chambre n'auront pas été atteints.

Un correspondant me demande si l'approuvé ou non les pacifistes de la rue Fondary. Est-il besoin vraiment, de me poser une telle question ? Ne restant aucune ligne de ce que j'ai pu écrire, à propos de la guerre, avant que le filon ne s'échappât sur l'humanité, toute ma sympathie n'est-elle point avec celles qui, au milieu des carnages, songèrent à préparer les temps futurs.

Pourquoi n'ai-je pas parlé plus tôt de ces conversations, car, même si l'on se trompe, braver l'opinion générale mérite le respect ? Simplement parce que j'ignorais qui elles étaient. La lettre de Jeanne Halbwachs, secrétaire générale, écrite avec tant de candeur, m'a rappelé vivement le groupe des étudiants. Je les ai revus, telles que je les fis leur connaissance, un soir, chez moi. J'en attendais deux, elles vinrent cinq, et je ne m'en plainais point. Si vivantes toutes, si belles dans leur air de vivre, jeunes guerrières admirablement armées pour la lutte d'intelligence et de volonté, elles emplirent mon cœur logis de fièvre jeunesse saine et gaie. Ces laborieuses gardaient le plus beau charme féminin, celui qui est en soi, n'empruntant pas à la coquetterie d'artifices, son arsenal de grâces faciles, mais s'épanouissant d'harmonie physique et morale. Combien elles me plurent, ces sœurs cadettes, plus scientifiques, moins révélouses encore que leurs aînées, devant une œuvre d'une nette émancipation de l'avenir féminin.

Je ne les revis point depuis et ce fut de ma faute ou peut-être de la faute de la vie qui entraîne, mais j'ai gardé d'elles un souvenir de charme et d'affectuosité sympathique. Cette sympathie, je la leur ai gardée entièrement, dans leurs actes derniers, si rituellement présentés au public. Je les remercie au milieu de ce flot d'horreur qui nous submerge d'avoir été femmes, rien que femmes, car cela a bien sa noblesse. Fanny Clar.

Le Général Niver et le Service de Santé

Nous n'apprenons à personne — et à l'ennemi moins qu'à personne — que l'hiver a considérablement augmenté, sur notre front, les difficultés de ravitaillement et d'évacuation des blessés. Sur certains points du front, les routes et la plaine ne sont plus que d'immenses marécages où s'embourbent, derrière chaque des deux armées en présence, les convois de toutes sortes.

L'hiver, d'ailleurs, est également redoutable pour tous. Ce que nous subissons, les autres le subissent aussi, avec cette aggravation qu'ils sont campés sur un sol étranger, ne trouvant, derrière leurs lignes, que des populations hostiles. Il ne faut donc pas s'alarmer si nous savons que les souffrances et les fatigues des nôtres s'accroissent au contact des avant-gardes du général Niver.

Seulement, on aimerait savoir que tout est bien au point pour parer aux attaques perfides de ces nouvelles légions. La pluie, le froid déceiment plus une armée qu'une défaite. C'est une lutte de tous les jours, de tous les instants, qu'il faut mener contre le froid, l'humidité, la fatigue.

Pour cette lutte, sommes-nous prêts ? Nous sommes navrés de le dire ; mais, c'est la seule façon de provoquer le remède nécessaire : prêts, nous ne le sommes pas assez.

Certes, on a distribué aux soldats les vêtements chauds, les chaussures solides qu'ils n'avaient pas au début de l'hiver dernier. L'Intendance — il convient de l'en louer — a fait des merveilles. Mais de divers côtés, on nous signale des déficiences dans le Service de santé. Même quand on ne se bat pas, il y a des malades (beaucoup de liévreux) et y a des blessés.

En bien des endroits, les voitures-ambulances ne peuvent plus approcher des lignes. Si même elles pouvaient y parvenir, elles risqueraient fort, au retour, de verser dans un trou d'obus masqué par l'uniforme lac de boue, avec leur précieux chargement. On a tenté d'assurer l'évacuation avec des voitures attelées de quatre chevaux, pour amener quatre malades ou blessés. Il faut y renoncer, les ambulances s'embourbent quand même.

Il faut donc que les brancardiers, de la boue jusqu'à mi-corps, portent pendant des kilomètres, le brancard à bout de bras, le soldat qu'ils évacuent. On juge de ce que ce travail peut être à la fois exténuant pour ceux qui le font et dangereux pour les blessés. Nous mettons plus d'une heure pour faire ainsi un kilomètre, nous écrivons des brancardiers. Une heure par kilomètre, et il en faut faire trois, quatre souvent ! Quatre heures dans le froid, sous la pluie — quelquefois aussi sous la mitraille... Le remède ?

Nous faisons ces choses si nous ne pensions pas qu'il est d'un extrême simplisme, à portée de la main. Dans les expositions diverses le Service de santé s'est montré plein d'initiative. Nos lecteurs ne sont pas sans se souvenir que les journaux ont publié, avec force photographies, des descriptions d'appareils infiniment plus pratiques que les brancards, surtout pour passer dans les boyaux étroits. Il y avait des appareils portés par des chevaux ou des ânes, des sortes de chaises-brouettes, pour les blessés non couchés qui ne peuvent cependant pas marcher, de grands sacs enveloppant et protégeant les blessés couchés, d'un maniement très facile, et qui se portaient sur l'épaule. Seulement, on n'a vu que des merveilles dans les illustrations. En première ligne, on n'en rencontre pas. Nous ne récrimons pas ; nous n'accusons personne. Mais nous voulons — et nous y tiendrons la main — que la solennelle introuvable d'un bureaucrate caduque n'ajoute pas aux misères de nos braves. Mieux vaut se procurer ce qui manque au Service de santé pour assurer sa tâche que de laisser croître, au champ de gloire qui est aussi, hélas ! une mare de boue, la forêt émuante des petites croix de bois. J. G.

Le Général Niver et le Service de Santé

Nous n'apprenons à personne — et à l'ennemi moins qu'à personne — que l'hiver a considérablement augmenté, sur notre front, les difficultés de ravitaillement et d'évacuation des blessés. Sur certains points du front, les routes et la plaine ne sont plus que d'immenses marécages où s'embourbent, derrière chaque des deux armées en présence, les convois de toutes sortes.

L'hiver, d'ailleurs, est également redoutable pour tous. Ce que nous subissons, les autres le subissent aussi, avec cette aggravation qu'ils sont campés sur un sol étranger, ne trouvant, derrière leurs lignes, que des populations hostiles. Il ne faut donc pas s'alarmer si nous savons que les souffrances et les fatigues des nôtres s'accroissent au contact des avant-gardes du général Niver.

Seulement, on aimerait savoir que tout est bien au point pour parer aux attaques perfides de ces nouvelles légions. La pluie, le froid déceiment plus une armée qu'une défaite. C'est une lutte de tous les jours, de tous les instants, qu'il faut mener contre le froid, l'humidité, la fatigue.

Pour cette lutte, sommes-nous prêts ? Nous sommes navrés de le dire ; mais, c'est la seule façon de provoquer le remède nécessaire : prêts, nous ne le sommes pas assez.

Certes, on a distribué aux soldats les vêtements chauds, les chaussures solides qu'ils n'avaient pas au début de l'hiver dernier. L'Intendance — il convient de l'en louer — a fait des merveilles. Mais de divers côtés, on nous signale des déficiences dans le Service de santé. Même quand on ne se bat pas, il y a des malades (beaucoup de liévreux) et y a des blessés.

En bien des endroits, les voitures-ambulances ne peuvent plus approcher des lignes. Si même elles pouvaient y parvenir, elles risqueraient fort, au retour, de verser dans un trou d'obus masqué par l'uniforme lac de boue, avec leur précieux chargement. On a tenté d'assurer l'évacuation avec des voitures attelées de quatre chevaux, pour amener quatre malades ou blessés. Il faut y renoncer, les ambulances s'embourbent quand même.

Il faut donc que les brancardiers, de la boue jusqu'à mi-corps, portent pendant des kilomètres, le brancard à bout de bras, le soldat qu'ils évacuent. On juge de ce que ce travail peut être à la fois exténuant pour ceux qui le font et dangereux pour les blessés.

Nous mettons plus d'une heure pour faire ainsi un kilomètre, nous écrivons des brancardiers. Une heure par kilomètre, et il en faut faire trois, quatre souvent ! Quatre heures dans le froid, sous la pluie — quelquefois aussi sous la mitraille... Le remède ?

Nous faisons ces choses si nous ne pensions pas qu'il est d'un extrême simplisme, à portée de la main. Dans les expositions diverses le Service de santé s'est montré plein d'initiative. Nos lecteurs ne sont pas sans se souvenir que les journaux ont publié, avec force photographies, des descriptions d'appareils infiniment plus pratiques que les brancards, surtout pour passer dans les boyaux étroits.

Il y avait des appareils portés par des chevaux ou des ânes, des sortes de chaises-brouettes, pour les blessés non couchés qui ne peuvent cependant pas marcher, de grands sacs enveloppant et protégeant les blessés couchés, d'un maniement très facile, et qui se portaient sur l'épaule. Seulement, on n'a vu que des merveilles dans les illustrations. En première ligne, on n'en rencontre pas.

Nous ne récrimons pas ; nous n'accusons personne. Mais nous voulons — et nous y tiendrons la main — que la solennelle introuvable d'un bureaucrate caduque n'ajoute pas aux misères de nos braves. Mieux vaut se procurer ce qui manque au Service de santé pour assurer sa tâche que de laisser croître, au champ de gloire qui est aussi, hélas ! une mare de boue, la forêt émuante des petites croix de bois.

J. G.

Les obsèques de Vaillant

Contrairement à ce qui avait été annoncé d'abord, le corps d'Edouard Vaillant ne sera pas incinéré, mais inhumé ; il sera dirigé sur Vierzou, par le train de trois heures, après la cérémonie de Paris. Cette cérémonie aura lieu mercredi matin : on se réunira à dix heures Villa du Bel-Air, 45, (dans l'avenue du Bel Air).

Le convoi se rendra à la gare d'Orsay. L'humilité, le Parti socialiste et la famille du défunt ont reçu des condoléances de tous les points du monde. Au nom du Bureau Socialiste International, Emile Vandervelde a adressé un ému télégramme. Toutes les Fédérations socialistes de France ont également manifesté leur douleur.

Faits Divers

CAPTURE D'UNE BANDE. — M. Gombard, commissaire de police de Courbevoie a arrêté et envoyé au dépôt les chefs d'une bande de malfaiteurs qui dévalaient les pavillons inhabités de Colombes, Petit-Colombes et Nanterre. Ce sont les nommés Duval, Verre et Esso, âgés de 18 ans habitant dans les carrières de Nanterre. Les restes auxquels ils venaient le produit de leurs vols sont activement recherchés.

AUX ÉCOUTES

Maraîchers et Journalistes

Nous nous garderons bien de blâmer M. le Préfet de police d'avoir autorisé les maraîchers et les forts des Halles à se rendre au café après onze heures du soir. Cette décision est très juste. Ne serait-il pas, en effet, absurde d'empêcher de se restaurer les braves gens qui participent au ravitaillement de Paris ?

A côté de ces travailleurs, il en est d'autres qu'il conviendrait de ne pas négliger et qui, eux aussi, sollicitent une tolérance semblable. Ce sont ceux qui collaborent à l'autre ravitaillement moral de la Capitale. Nous voulons parler des journalistes et des typographes. Les uns et les autres font circuler, en ce moment, des mémoires pour demander à M. Laurent qu'il leur soit accordé le droit de boire et de manger pendant leur travail, dans un établissement choisi par eux.

Qui donc pourrait s'opposer à la réalisation de ce vœu ? A condition, bien entendu, qu'une surveillance adéquate soit exercée par les intéressés eux-mêmes pour éviter l'infraction de personnes n'appartenant pas à la corporation, tout le monde donnera son approbation à la requête qui porte la signature d'un nombre considérable de journalistes.

Notre ami M. Pierre Hameil, député des Pyrénées-Orientales, l'appuiera vigoureusement. Il est certain qu'elle obtiendra gain de cause. Les membres de la presse qui travaillent jusqu'aux premières heures de la nuit avec les typographes dans l'atmosphère surchauffée des imprimeries méritent bien qu'on songe aussi à leur situation.

Nous sommes persuadés que M. Laurent voudra bien consentir à accorder aux journalistes la même faveur qu'à accordée aux maraîchers.

Léo Poldès.

bord comme Chancelier de l'Échiquier, ensuite comme Ministre des Munitions. Ses discours, au nombre de vingt, forment un volume documentaire des plus utiles sur la guerre. Ils montrent, pas à pas, l'évolution guerrière de tout un peuple et se résument comme des pièces précieuses à joindre au dossier du grand procès de la tourmente actuelle.

LES CONFÉRENCES

École des Hautes Études Sociales, 15, rue de la Sorbonne. Mercredi 22 décembre, à heures 15. La Belgique et la guerre. M. Jemissen « La campagne de l'armée belge ».

LA VIE DE PARIS

Historique Châtiment

Elle avait des cheveux si longs. Qu'il tombait jusqu'à ses talons... Et elle était infidèle. Maurice Trémier combattait vaillamment dans la région d'Arras, quand des lettres anonymes le prévinrent que, tandis qu'il défendait son pays, sa femme ne défendait guère sa vertu. Bon mari autant que bon citoyen, Trémier reçut avec mépris ces avis dénués de toute charité.

La lâche anonyme insista. Il insista si bien qu'à force, le doute entra dans l'esprit du soldat. De doute en doute, tandis qu'il recevait des précisions terribles sur son infortune, Maurice Trémier, quand il eut une permission, vint à Paris, empli de tristesses pressentiments. Pour le éclairer, il ne prit point son épouse et fut ainsi la preuve de sa flagrante infidélité.

Avec dédain, il mit à la porte son remplaçant et annonça à sa femme terrifiée : — Tu subiras le châtiment des fils de Clovis ! La dame, peu férée sur l'histoire de France, crut qu'elle allait au moins souffrir un supplice, tel celui de Prédégonde. Elle se trouva mal, suprême ressource féminine. Quand elle reprit ses sens, son mari était parti et... ses cheveux également, ses beaux cheveux.

Maurice Trémier les avait rageusement coupés et emportés. Qu'en fera-t-il ? ... un archet avec ses tresses ? La tête rase, le cœur humilié, l'épouse infidèle pleure ses cheveux. Ils la repoussent, mais le mari reviendra-t-il ?

Ni ripailles, ni lumières !

Le Réveillon de 1915 ressemblera en tous points à celui de 1914 — c'est-à-dire qu'il n'y en aura pas. Voici la note communiquée à cet effet par la Préfecture de Police : « En raison des circonstances actuelles, rien ne sera changé à l'état de choses qui existe depuis le mois de juillet dernier. Les cafés et les restaurants resteront ouverts jusqu'à dix heures et demie. Rien ne sera modifié en ce qui concerne la vente au détail des spiritueux et l'éclairage sera toujours aussi restreint. »

Au Conseil Municipal

La Question des Hôteliers-Logeurs

Au début de la séance d'hier au Conseil municipal, M. Milhouard a prononcé l'éloge funèbre de M. Vaillant, député de la Seine et ancien conseiller municipal du quartier du Père-Lachaise. Puis M. Ambrose Rendu a donné lecture de son rapport sur les réclamations des hôteliers-logeurs.

Aux termes du décret du 14 août 1914, « un hôtelier-logeur ne peut concéder un logement à un locataire en étant pour la seule raison qu'il n'est pas en état de payer présentement le montant de son loyer. » Paris de cette situation, très rares sont aujourd'hui les clients qui s'acquittent du montant de leur loyer, et encore faut-il dire que ceux qui le font exigent de considérables rabais.

POSTE RESTANTE

Les Annonces publiées dans leur dernier numéro le délicieux poème de Jean Bastia, Une Motte Fide... « Au ciel cette clarté vermeille, C'est un ciel humain aux aguets, C'est un rayon régulier, c'est Le bruit d'un avion qui vole. Dans vos doctes, dans vos doctes, Parisiens reposez tranquilles, Et tandis qu'une étoile lue, Formez un souhait !

LES CONSEILS DE GUERRE Crimes Judiciaires

Un réquisitoire de M. Paul-Meunier

Continuant sa courageuse campagne, notre collaborateur et ami M. Paul-Meunier revient, dans le Radical, sur ce qu'il appelle justement « des crimes judiciaires ». Il nous apporte des détails étonnants qu'il publie sur la malheureuse affaire Arrio, dont nous avons déjà parlé.

Le 10 septembre 1914, un soldat de la 23^e division d'infanterie, le jeune Arrio, avait été blessé au cours d'une attaque. Transporté à l'hôpital, il y fut accusé de s'être blessé lui-même, avec l'aide de trois de ses camarades.

C'étaient de tout jeunes gens appartenant aux plus nouvelles classes de l'armée de réserve. Tous protestèrent de leur innocence, affirmant sur l'honneur que le blessé n'avait pas été blessé par eux. Mais, dans l'un et l'autre cas, ils prononcèrent leur sentence, à la simple majorité d'une voix.

Donc, les quatre accusés se présentèrent devant le conseil, assistés d'un lieutenant de chasseurs à pied, qui leur avait été désigné, comme défenseur d'office. Le conseil était justement présidé par le commandant du bataillon de chasseurs, lequel appartenait à la défense.

Le conseil fut, se contenta de lire un certificat sommairement établi par un médecin-major de première classe, et qui portait ces mots : « Les plaies du soldat Arrio ont été produites, très vraisemblablement, par des cartouches dépourvues de balles, à très courte distance. »

« Ce militaire doit être considéré comme blessé volontaire, avec l'aide de ses camarades. » La lecture de ce document constitua tout le débat. On n'entendit aucun témoin.

Les quatre petits soldats furent condamnés à la peine de mort. Telle est la procédure sommaire qui s'applique aux conseils de guerre ; telles sont les garanties qu'ils offrent à la manifestation de la vérité et à la liberté de la défense.

Contre ce jugement d'une rapidité effrayante, les condamnés écrivirent un recours. Le pourvoi en cassation, suprême sauvegarde des innocents, n'existe plus en France. Le Code bonapartiste de 1857, encore plus libéral que le gouvernement de 1914, avait bien prévu l'institution de conseils de

révision aux armées ; mais un décret du 17 août 1914 en a formellement interdit la création. Il en résulte cette conséquence monstrueuse que les conseils de guerre aux armées peuvent impunément violer les lois et anéantir les droits les plus sacrés de la liberté d'homme.

Il n'y a contre leurs décisions, même les plus illégales, même les plus iniques, aucun recours de droit. Restait le recours en grâce, que la loi constitutionnelle a établi, et qu'il n'est au pouvoir de personne d'abolir.

En vertu des instructions données au commandement, la sentence doit être exécutée dans les vingt-quatre heures, même si le condamné a formé un recours en grâce. C'est ici la plus violente des illégalités commises par le pouvoir exécutif.

C'est l'audacieuse suppression de la loi fondamentale, dans la plus belle et la plus généreuse de ses dispositions. Ainsi privés de tout recours, contre la terrible sentence, les petits soldats de la 23^e division d'infanterie furent résignés à la mort le lendemain, à l'aube, trois d'entre eux furent fusillés. Seule, l'exécution du soldat Arrio dut être retardée, parce que le pauvre petit blessé, trop gravement atteint, ne pouvait se tenir debout.

Conduit à l'hôpital militaire de Verdun, pour y recevoir quelques soins rapides, afin qu'il fût prêt à se présenter au poteau, Arrio eut la chance inespérée d'être examiné par les médecins aide-majors de 2^e classe, Gilbert et Proust, professeurs à la Faculté de médecine de Paris.

Ceux-ci constatèrent aussitôt qu'Arrio avait été blessé par une balle de schrapnell. On s'était trompé, Arrio était un bon soldat, victime d'une impardonnable erreur. Il fallut gracier le condamné, et, le 18 mars dernier, la Cour de cassation, statuant comme juge de révision, cassa le jugement du conseil de guerre avec ce simple considérant :

« Attendu qu'il est démontré de la façon la plus évidente que le soldat Arrio ne s'était pas blessé lui-même, mais qu'il était un blessé de guerre, qu'ainsi il ne s'est enrichi qu'il puisse à sa charge être qualifié crime ou délit ; que, dès lors, il y a lieu d'annuler sans renvoi le jugement qui l'a condamné »

Arrio a été sauvé au prix de la haute et indéfectible justice de la Cour suprême que par la courageuse bravoure de deux médecins dont j'ai été les noms. Mais les camarades d'Arrio sont morts ! Mais d'autres crimes judiciaires ont été dénoncés et constatés ! Mais d'autres crimes judiciaires sont demeurés inconnus ; et les vrais coupables ne sont pas châtiés et les victimes innocentes ne sont pas réhabilitées ! Paul-Meunier, Député de l'Aube.

LES PLANCHES

ÉCHOS

À la Scala, ce soir mardi, à 20 h. 30, répétition générale à bureaux ouverts de : Taisez-vous ! Menez-vous !... grande revue en deux actes et vingt tableaux, de M. Michel Carré, avec Mistinguet, Girier, Vitry, Cléon, Hémery, Myrtille, Mary Mary, etc. Deux suites sensationnelles de tableaux : l'Album de Poulbot et la Nuit de Noël 1915. Téléph. Nord 35 86.

Courrier des Spectacles

Porte-Saint-Martin. — Rappelons que, cette semaine, Cyrano de Bergerac aura neuf représentations, six en soirée et trois en matinée. Les représentations en soirée : mardi, mercredi, jeudi, vendredi (Réveillon), samedi et dimanche ; les représentations en matinée : jeudi (M. J. Duval), samedi et dimanche (M. Le Bargy).

Grand Guignol. — Ce soir à 8 heures 30 première représentation du spectacle inédit : Le Truc à Jeannot, comédie de M. Serge Veber, d'après un conte d'Alphonse Daudet. La Nuit de Noël, pièce de MM. Henri Kerooll et Georges Lelouch. Le Mystère de la Maison Noire (épisode de la guerre, novembre 1914), de MM. André de Lorde et H. Bauche. On demande une femme de ménage, comédie de M. Delph. Fabrice.

Théâtre de la Gaîté. — Vous n'avez rien à déclarer ? est un tel succès au Théâtre de la Gaîté qu'un bureau de location spécial est ouvert pour les fêtes de Noël. On peut donc retenir ses places pour les matinales de jeudi prochain 23, samedi 25 et dimanche 26, ainsi que pour la soirée de vendredi 24 (Réveillon). Ajoutons que l'amusante pièce de MM. M. Hennequin et Pierre Veber sera également donnée tous les soirs sans interruption.

CE SOIR

COMÉDIE-FRANÇAISE, 8 h. 30. Le Dédale. ODEON, Relâche. OPERA-COMIQUE, Relâche. TRIANON-LYRIQUE, Relâche. PORTE SAINT-MARTIN. — Cyrano de Bergerac, 7 h. 30, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (Réveillon), samedi et dimanche, Matinée (jeudi, samedi, dimanche). M. Le Bargy, Mme André Mégarit, M. L. Gauthier, MM. A. Gaimettes, Clasis, Cazalis.

Gaîté, 8 h. 30. Vous n'avez rien à déclarer. Théâtre Antoine, 8 h. 30. La Belle Aventure. Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h. L'Aiglon. Châtelet, 8 h. Les Exploits d'une petite française. Athènes, mardi, jeudi, samedi, dimanche à 8 heures 30. Ecole des Clois, revue. Variétés, 8 h. 15. Mademoiselle Josette, ma femme.

NOUVEL AMBIGU. — Sherlock Holmes, 8 h., mercredi (première représentation), jeudi, vendredi, samedi et dimanche, samedi (Noël) et dimanche, matinée à 2 h. M. Le Bargy, Mme André Mégarit, Numa, Garry, Dorlan, Sicaquet, Mmes Rosa-Bruck, André Pascal. Renaissance, 8 h. 30. La Puce à l'oreille; Palais Royal, 8 h. 30, samedi, dimanche, 11 h. 30, revue. Bouffes Parisiens, 8 h., 11 h. Grand Guignol, 8 h. 30. Le Truc à Jeannot, La Nuit de Noël, Le Mystère de la Maison Noire, etc. Apollo, 8 h. 15. La Cocarde de Mimi Pinson. Déjazet, 8 h. 30. Les Fiancés de Rosalie. Châtelet d'été, 8 h. Les Cloches de Corneville. Vaudeville, 8 h. 30 et 8 h. 30. Cabiria, film de Gabriele d'Annunzio. Théâtre Albert I^{er}, 8 h. 45. Le Parfum.

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS CONCERT MAYOL. — Tél. Gut. 68-07. — Cora Laparcerie et sa troupe. Pour la première fois à Paris, la célèbre attraction Martineck, et toutes les étoiles de Concert. Le Capitole, 25, rue Caumartin, Chansonniers, Sicaquet, revue. Foyes-Bergère, 8 h. 30, La Revue des Folles-Bergères. Olympia, 8 h. 30, Attractions. Gaîté Rechebourg, 8 h. 30, C'est Mimi ! revue. La Paix, 8 h. 30, Un Bouillon, Les oreilles ennemies sous contrôle, revue. Moulin-de-la-Chanson à 8 heures 30, Les Chansonniers et Chut ! Chut ! revue. EUROPEEN, 5, rue Biot, place Clichy, Tél. Marc 15-85. Tous les soirs à 8 h. 30, Musical, Gaieté. Les plus beaux films, les meilleurs artistes. Jeudi, dimanche et fêtes, matinée à 2 heures 30. Pte qui Chanle, 8 h. 30, Les Chansonniers, La Chaurière, 8 h. 30, Les Chansonniers, Taisez-vous, Mais... taisez-vous, revue. Chez SENGU, 25, rue Fontaine, Tél. Louvre 23-21. A 8 h. 30, Linolda, Marcella, Elise Pigeot, le petit Sarazale, jeune prodige musical. Raoul Sater, dans ses œuvres Jane Hill, Mrs. George et le comique Moxier, de l'Edorado, dans ses dernières créations. Tous les jours à 4 heures, Apéritif-Concert. Faisloul, 0 France 50. Capucines, Revue. Nouveau Cirque, 8 h. 30, Attractions, Zinjoré, Toréador, fanfaiste bouffe.

CINEMAS

CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALAS, CB-34, boulevard des Italiens. Tous les jours de 2 heures à 11 heures. Actualités, Programme varié. Intéressant. Orchestre symphonique. TIVOLI-CINEMA (11, rue de la Douane, Tél. 26-64). Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la guerre. Actualités liées au jour le jour.

TOUS LES SPORTS

Le cas Sérés-Dupuy L'Auto avec lequel nous étions en désaccord au sujet de la participation de ces deux coureurs aux Six-Jours de New-York vient de publier une interview du Président de l'U. V. F. à ce sujet. Nous sommes d'autant plus heureux d'avoir ouvert cette polémique que les dirigeants de M. Breton sont inspirés des mêmes sentiments que nous avons émis. Les voici :

« Je ne suis pas de ceux qui prétendent qu'un coureur cycliste peut être assimilé à un commerçant. Je considère qu'un cycliste, contrairement à ce que l'on croit, la publicité dépend de l'opinion publique et qu'il doit être considéré en quelque sorte comme un acteur. C'est mon premier reproche à l'ont pas compris et qu'ils pouvaient faire autre chose, et qu'ils devaient compter avec le sentiment général. »

« En second lieu, je ne puis admettre que n'ayant pas senti, n'ayant pas compris ces premiers points essentiels, ils ne se soient pas élevés avec indignation contre cette fautive subversive des organisateurs de la fameuse course en même temps qu'un Austro-Bosche. C'est, de leur part, de la « veulerie ». »

Et comme conclusion, le président de l'U. V. F. dit : « Je profiterai d'ailleurs de la réunion prochaine du Comité Directeur pour demander qu'à l'avenir et pendant toute la durée de la guerre, les hommes soient exclus de tout concours en âge de porter les armes, quelle que soit sa situation militaire. »

Football-Association Dimanche dernier, le Club sportif de la Jeunesse Socialiste du 9^e Bat le Club Insulaire des Sports (2) par 3 buts à 2 à l'U. S. S. C. C. A. S. C. — Cottin, Mongin, Lelièvre, Lebrun, Jourda, Lefèvre, Grand, Michol, Thierry, Hail. Les « Insulaires » sont de suite en action et marquent leurs deux buts dans le premier quart d'heure de jeu.

Le C. A. S. C. se possédait et attaquait à son tour, après plusieurs tentatives Grand marque le premier but. Peu après Thierry par un shoot qui ne laisse aucun espoir au gardien de but adverse. Les « Insulaires » marquent sur ce résultat. A la remise en jeu Hail descend en vitesse et contre Grand reprend superbement et marque le 3^e et dernier but.

Le jeu reste ensuite égal et devient très dur la victoire très nombreuse étant très houleuse fil que le jeu fut plus sec et quelques charges très irrégulières furent pratiquées par les joueurs des deux équipes. La fin arriva sur le résultat de 3 à 2 au faveur de Charentais. C. A. S. C. Charentais (1) bat Red Star Club de Perreux (1) par 7 buts à 0 à Polignac. C. A. S. C. — Bonnet, Dezaux, Monteil, Berrard, Gille, Debaube, Sorain, Cognat, Remy, Pajot, Horcholle. Le Perreux fit une bonne défense devant l'équipe seconde Charentaisienne. Celle-ci fournit un remarquable jeu de passes et exécution de bonnes descentes. A. B. Groupes et Syndicats Syndicats A 18 heures 30. — Cheminots-Paris-St-Lazare (16, passage Tivol). A 20 heures (10 h.) — Habillage (au siège). Parti Socialiste A 20 heures 30. — Commission d'action communale (49, rue de Bretagne). — 11^e Pupilles (Clemenceux). — 12^e section (au siège). — 14^e section (3, rue Marignan-Duvernoy). — 18^e section (Orchard). — 20^e section (au siège). — 21^e section (au siège). — 22^e section (au siège). — 23^e section (au siège). — 24^e section (au siège). — 25^e section (au siège). — 26^e section (au siège). — 27^e section (au siège). — 28^e section (au siège). — 29^e section (au siège). — 30^e section (au siège). Coopératives A 20 heures 30. — Harmonie de la Bellevilloise (25, rue Boyer). PETITES ANNONCES Les offres et demandes d'emploi sont insérées gratuitement et tous les jours. OFFRES D'EMPLOI DISTRIBUTEUR de prospectus est demandé par M. M. Cohendy et AVAS, 42, rue du Château d'Azou, Paris (10^e). OUVRIERS sont demandés de suite à l'Européen, 5, rue Biot (place Clichy). ON DEMANDE des ouvriers tous travaux de charbon à courir. Travail suivi. Se présenter de 9 heures à 5 heures, muni d'un certificat de domicile, 213, boulevard de la Liberté, Roumainville. DEMANDES D'EMPLOI DAME demande journées bourgeoises, prix modérés. Ecrire : Mme Briand, 88, rue de Buch. CHAUFFEUR, 18 ans, non mobilisé, désire place commerce. Maurice Gouaux, 16, rue Ladet. JEUNE FILLE origine belge, demande place de bonne à tout faire. S'adresser : Mlle Werthe Van-Lierde, 100, boulevard de Rochechouart. JEUNE HOMME 24 ans, réformé guerre, écrit sténodactyle, écrit comptable, correspondancier-facteur, cherche emploi. Ecrire : Sire, chez M. Oshelmer, 40, rue de l'Échiquier, Paris. LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'écrivains syndiqués. Le Gérant : LÉON BASTIA. IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. DODDGE Georges Dangon, imprimeur 321, rue Montmartre, Paris (2^e)